

Les courages sombraient et un horizon de salle de police s'allumait peu à peu. Les cigarettes avaient cherché un refuge sous les lits, la fumée s'était un peu esquivée, mais la pipe de Gay restait.



Son propriétaire, bravant sa frayeur, s'avance avec dignité et s'avoue fautif. Une voix brève et sèche lui assure quatre jours de salle de police, et Gay recule dans les rangs, consterné.

L'officier s'éloigne, mais la gaité ne revient pas.

On se demandait tout bas si fumer était défendu. Personne n'en savait rien. Une avalanche de consolations s'abat sur Gay, et tous le remercient de son intervention sensée.